



LIEU Cabinet Vervoort

DATE 31/05/2017

RÉALISÉ PAR Caroline Mulkers

PRÉSENTS Orateurs et organisateurs de l'AG :

Cécile Olbrechts, Cabinet Vervoort
Karine Lalieux, échevine de la Ville de Bruxelles
Nicolas Hemeleers, CityTools
Antoine Crahay, CityTools
Alessia Calo, Studio 016 Paola Vigano
Philippe Piéreuse, SPRB - DRU
Lionel Destrumont, SPRB - DRU
Bruno Veyckemans, SPRB - DRU
Caroline Mulkers, SPRB - DRU
Pascal Sac, modérateur

Pour les habitants / personnes présentes : cf. liste
ci-jointe

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE N° 2
CRU 1 - "Citroën - Vergote" - AG

Réf. cru 1 pv ag 2017 05 31

CRU 1 « Citroën - Vergote » - Procès-verbal de l'Assemblée Générale du mercredi 31 mai 2017

Cécile Olbrechts introduit l'Assemblée Générale, cf. présentation « CRU 1 Introduction 2017 05 31.pdf », disponible sur le site : <http://quartiers.brussels/doc/cru-svc-1>

Philippe Piéreuse fait une présentation de l'outil « Contrat de Rénovation Urbaine », cf. présentation ci-dessus.

Ensuite, l'association momentanée CityTools – Studio 016 Paola Vigano présente le dossier de base approuvé le 18 mai 2017 par le Gouvernement : le diagnostic de manière synthétique et le programme provisoire (les projets), cf. présentation « CRU 1 Présentation projets 2017 05 31.pdf », disponible sur le site internet : <http://quartiers.brussels/doc/cru-svc-1>

Après les présentations, les personnes présentes dans le public peuvent poser leurs questions.

1. Habitante de l'avenue de l'Angle : « Un projet pour la rénovation de la chaussée d'Anvers a été arrêté. Est-ce qu'il y a des projets prévus pour cette voirie ? »



Réponse du bureau d'études : non, il n'y a pas de budget prévu pour rénover la chaussée d'Anvers dans le programme du CRU 1 Citroën-Vergote.

Certaines questions tournant autour du même pôle, ici le Parc Maximilien, sont regroupées :

2. Habitante des tours Hélicopter : « Quand aura lieu l'ouverture de la Senne ? Quid de l'esplanade ? Il y aura bientôt une AG des tours Hélicopter. »
3. Habitante du bâtiment Hélicopter n° 1 : « Le nouveau bâtiment situé à Yser semble très proche des tours. Est-ce possible de connaître les détails du projet : hauteur, position précise, design, etc. Est-ce que les 10 % du budget prévus pour la communication et participation serviront à financer la participation des habitants au développement des projets ? Quel est le phasage, quel est le timing pour le bâtiment Yser ? »
4. Habitant du quartier dans des immeubles très denses : « Quelle sera la relation avec le centre de la Ville ? Actuellement, il est très difficile de traverser la petite ceinture. La ferme du parc Maximilien crée également une barrière. Quid de la présence de la dalle ? Comment peut-elle participer à cette liaison ? Par rapport à l'ouverture la petite Senne, comment sera gérée la pollution de celle-ci ?

Le bureau d'études répond à ces questions :

Le parc, et notamment la ferme du parc, seront réaménagés afin de diminuer les effets de rupture. Il est prévu de retravailler les enclos, de créer un dialogue entre la ferme et le reste du parc. Un travail sera également fait avec les habitants et le porteur de projet dans le but de réaménager la dalle et de l'animer pour qu'elle ne soit plus uniquement une barrière (potagers urbains).

Bruxelles Environnement va faire une étude technique afin de vérifier que c'est bien possible d'ouvrir la Senne à cet endroit. Concernant la pollution de la Senne, de gros efforts ont été faits depuis 20 ans. Il n'y a plus qu'un 1 % qui n'est pas raccordé aux stations d'épuration. Le travail de curage et de nettoyage de toute la Senne est quasiment terminé. La qualité de l'eau est bien meilleure qu'il y a 20 ans et, donc, la Senne devrait pouvoir être rouverte.

Concernant le bâtiment situé à Yser dans le programme : le projet de programme présenté ce soir est une sorte de masterplan. Il doit encore y avoir une autre étude, le PAD (Plan d'Aménagement Directeur) qui va définir de manière précise les gabarits des futurs bâtiments. A priori, ce serait un immeuble d'une trentaine de logements avec des commerces au rez-de-chaussée mais il faut attendre le PAD pour fixer tous ces éléments. Les commerces proviennent d'une demande des habitants des tours Hélicopter.

Cécile Olbrechts ajoute : le CRU complète des projets régionaux déjà en cours, comme le futur musée dans le bâtiment Citroën ou le réaménagement de Saintelette et Yser. Les projets de bâtiment seront définis plus tard dans le processus : après l'approbation du PAD, des bureaux d'études seront désignés pour chaque bâtiment. La « forme » de chaque bâtiment sera donc déterminée par ces



bureaux d'études. Un budget de 10 % du budget par opération est bien prévu pour la communication et la participation autour du projet.

5. Habitant au Quai des Péniches : « Qu'est-ce qu'une ferme à animaux ? Quel est le but de la ferme ? Actuellement, la ferme du parc Maximilien est une prison pour les animaux car les enclos sont trop petits. »

Cécile Olbrechts répond : la ferme est un projet de la Ville de Bruxelles. Elle est peu visible mais elle rencontre un grand succès et est un outil pédagogique intéressant. La décision a été prise de la maintenir dans le parc, en la réaménageant. Par contre, il n'y a pas encore eu de réflexion sur la question du bien-être animal. Le bureau d'études précise que la réflexion sur le bien-être animal devra être menée lors de l'étude sur le réaménagement de la ferme. D'autres fermes exemplaires existent : notamment Nos Pilifs.

6. Un habitant des tours Hélicopter : « Quid de la liaison vers le centre-ville ? Quel est le degré de probabilité de réalisation des projets présentés ? »

Cécile Olbrechts nomme un certain nombre de projets en cours : les projets de Bruxelles Mobilité sur la petite ceinture, le parvis du futur musée Citroën, les projets de véloroutes financés par le FEDER etc. Tous ces projets contribuent en plus du CRU à mieux relier ce quartier notamment au centre-ville. S'agissant du degré de probabilité de réalisation, bien évidemment il est impossible de le chiffrer précisément mais le programme proposé correspond, comme attendu, à un préprogramme reprenant des opérations réalistes, avec un porteur et budgétisées. Cécile Olbrechts précise que certains projets sont portés et financés à 100 % par le CRU mais qu'il y a également des projets mixtes (CRU & autre opérateur), associés (autre opérateur) ou à initier, c'est-à-dire, pour ces derniers pas nécessairement dans le timing du CRU. En ce qui concerne le logement, la ville de Bruxelles est partenaire du CRU comme « opérateur associé » par exemple.

Le CRU c'est un partenariat à construire autour d'un programme entre la Région, les porteurs régionaux et les communes, en l'occurrence pour le CRU 1, la Ville de Bruxelles et la commune de Molenbeek. Dans cet ordre d'idée, le Port de Bruxelles par exemple a été directement associé à l'élaboration du programme dans cet objectif d'opérationnalité pour le projet « Monument au Travail » notamment. La probabilité de voir les projets aboutir est dès lors meilleure.

Karine Lalieux ajoute qu'en effet la Ville de Bruxelles est partenaire du CRU. La Ville remettra son avis sur le programme mis à l'enquête publique. La Ville est principalement partenaire pour le projet de la ferme et de la dalle Hélicopter.



Le bureau d'études complète : le projet de la place de l'Yser mené par Bruxelles Mobilité inclut une réflexion transversale sur l'amélioration des traversées et la continuité du parc. Le timing des projets est celui prévu par la réglementation : il est obligatoire d'utiliser les budgets dans les délais prévus par la réglementation, à savoir 5 ans pour les études et 2,5 ans pour les chantiers. L'obligation de faire les projets dans un délai fixe et relativement court est une dynamique efficace qui a fait ses preuves dans les Contrats de Quartiers Durables.

7. Philippe Dehon : « Où en est l'enquête publique ? »

L'enquête publique a commencé hier, le 30 mai et dure un mois. La parole est donc aux habitants. Après l'enquête publique, le Gouvernement adoptera définitivement le programme.

8. Un habitant des tours Hélicopter : « Comment va être géré le mur des garages ? »

Le bureau d'études explique qu'un projet d'aménagement précis sera développé. Le rapport entre le socle et le parc est effectivement un problème qui devra faire partie de la réflexion. 10 % du budget du projet du parc est prévu pour la communication et la participation : ce serait intéressant de travailler avec les habitants des tours sur cette question.

9. Un représentant de la Mission Locale de la Ville de Bruxelles : « Quid des actions socio-économiques ? »

Il lui est répondu qu'il s'agira d'un appel à projets lancé par les deux communes concernées et que des thématiques ont été développées dans le dossier de base, à savoir : Insertion / formation, jeunesse, agriculture urbaine, culture / occupation temporaire, primo-arrivants et propreté.

10. Un représentant de l'asbl Pool is cool : « L'asbl avait placé une piscine en plein air au Monument au Travail l'année passée. Sur les images montrées par le bureau d'études, il apparaît une petite piscine sur le canal : est-ce bien une piscine ? »

Le bureau d'études répond que ce n'est pas encore totalement défini. Le programme sera développé de manière plus précise plus tard.

11. Christel Despy de la maison de quartier Bonnevie : « Est-ce que les primes à la rénovation sont également majorées dans les CRU, comme dans les CQD ? Est-ce que les formulaires seront adaptés en ce sens ? »



La majoration des primes dans les CRU sera effective mais Philippe Piéreuse explique qu'il ne s'agit pas simplement d'un changement de formulaire mais un changement de cadre légal. Un nouvel arrêté du Gouvernement est à l'étude actuellement. Le planning actuel est de publier cet arrêté fin 2018.

12. Un habitant : « Quel est le lien entre le vismarkt et le parc ? D'autres villes ont de bons exemples de promenades / connections, comme à Paris (la Défense), Saragosse, etc. »

Effectivement les références aux autres villes sont intéressantes.